



ne veut pas me versé de pension alimentaire

Par **audinette47**, le 14/04/2012 à 13:21

Bonjour,

cela fais 6 mois que mon conjoint ma quitter pour une autre, de notre histoire est née un petit homme qui va avoir 3ans. Au début que monsieur est partie il voulu continuer a voir le petit le soir en débauchant, je n'étais pas contre car un petit garçon a besoin de l'autorité paternel. Il été aussi convenue que pendant 2 mois il continuer a payé le loyer "le temps que les aide se maite en place pour moi".

La semaine qui a suivi son départ tout ses bien passé il vené voir le petit le soir, pour son jour de repos il la prie pour se baladé.... La semaine suivante plus rien il est venue juste son jour de repos. Le petit ne comprend plus rien, il ne m'écouter plus, été tout le temps très actif...

Pendant trois mois j'ai été obligé de faire des pieds et des mains, pour que monsieur prenne le petit "accélérer de texte pour savoir quand il le prendrait, insisté encore et encore, et même si il le prenait il me disait qu'il viendrait le chercher le matin et il arrivé a 11h45"

Un beau jour il a compris que le petit avait besoin de son père, qu'il le réclamé, donc on a convenue qu'il le prenne le lundi et jeudi soir pour l'amener a la crèche le lendemain matin plus son jour de repos et un dimanche tout les 15 jours.

Pendant 2 mois après son départ il a payé le loyer comme convenue, mais après plus rien. Donc j'ai commencé a lui parler de pension alimentaire, il réajusté pas.

Au jour d'aujourd'hui j'ai reçue les papiers du juge aux affaires familiales, que je vais remplir avec une assistante sociale, est je lui en est parlé. Il la très mal prie que je fasse appel au JAF.

Ca me rendais malade de pas savoir ou allais et ou dormais le petit quand il été avec son papa, ou qu'il me disait je vien le chercher et en fait rien. Donc je me suis dit que en passant par le JAF tout sera écrit noir sur blanc et tu serais fait dans les règles.

Est la m'annonce qu'il a prie un avocat, que son avocat lui a dit qu'il été en droit de ne pas versé de pa tant qu'il acheté des vêtements pour le petit, que de toute façon il ne me verseré pas de pa, qu'il viendrait avec son avocat devant le JAF.... mais il veut que l'on soie en accord tout les deux pour le petit.

je comprend pas si il veut que l'on soie en accord pourquoi il vien avec un avocat? le jaf va bien voir qu'il y a pas de détente entre nous surtout si il vien avec un avocat? a-t-il le droit de ne pas me versé de pa si il paye des vêtements au petit?